

# **Badische Landesbibliothek Karlsruhe**

## **Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe**

### **Briefe**

Brief von Joseph von Laßberg an Louise Maximiliane Caroline Emanuele of  
Albany, 26.09.1802-28.03.1804

**Laßberg, Joseph von**  
**Helmsdorf, 26.09.1802-28.03.1804**

K 2911,70,2

[urn:nbn:de:bsz:31-367256](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bsz:31-367256)

Compte la Fontaine d'Albany à Florence.

Daté: Hildesdorf le 14 Nov: 1802.

Reponne sur sa lettre du 16 <sup>sept</sup> 1802.

Je suis de le voir la gracieuse lettre que vous avez daigné  
de m'adresser le 16 du mois passé, aujourd'hui le 14 Nov: et je ne  
doute que vous a'iez reçu en attendant la réponse que j'ai pris la  
liberté de vs. faire parvenir en y joignant un ~~vingt~~vingt-cinq à signer  
pour pousser l'affaire du 10. de vs. en votre Nom.

J'attends avec la plus vive impatience votre réponse sur cette dernière,  
car, n'ayant reçu par mon avocat le Dr. Schenck lais, que la Procès d'Execution  
contre M. de W. est commencé, il me paraît que vous n'avez pas un instant  
à perdre, pour ne pas causer l'Exclusion de votre Pétition. Veuillez  
donc avoir la bonté d'envoyer au plus tôt 100 Lettres originales par la  
Voie de M. Salcty à Hindau, ou par les adresses au Dr. Hildesdorf  
Directeur du Bureau des Postes impériales en cette Ville, qui est mon  
beau-père et qui me fera parvenir 75 Duplicates par une Voie sûre et  
certaine à Hildesdorf, ou y sera établie la semaine prochaine avec ma  
famille pendant l'hiver.

Il aura très bien fait etalant, et faire prendre copie de 100 Lettres des  
duplicats dans les archives de la Ville; car bien ne peut répondre des  
Evénements, cependant je ne sais pas que les Originaires soient acheminés  
jusqu'à la fin de la Voie en prenant toujours un gage.

Je me souviens très bien d'avoir entendu dire par mon Père que c'est la Fontaine  
à la Cour de lui faire parvenir une copie de sa pétition par feu son oncle, et  
qu'il étoit fort en peine de la Voie par laquelle il passait d'acquiescer ~~de~~ du  
Montant de cet Escri, qui étoit n'est il pas même l'occasion de vous faire  
des très humbles Représentations par cette Voie: permettre etalant de vous  
acquiescer en son Nom et de vs. supplie de vouloir bien m'indiquer la Valeur de  
cette somme, je pourrai vs. en faire l'Escri.

Je n'ai pas eu le loisir de faire des frais pour votre affaire  
qui méritent d'être avancés et par ceux qui pourroient avoir lieu dans l'avenir,  
je remets à votre Choix, si vs. voulez m'en faire un tiers en prêt accompli sur  
un chèque à Hindau, ou si vs. voulez me faire la grâce de permettre que j'aille  
les avances nécessaires à charge de vs. en indiquant le Montant toutes les fois que j'aurai  
l'honneur de demander vos Ordres pendant le cours de l'affaire.

Recevez pas etalant que la Cour de M. de W. ne soit pas partie, la Courte  
d'attends, de quel il le soit acheminés, n'est pas bon à poursuivre etalant  
sans remboursement d'une somme qui devoit à sauter lesi même elle n'est  
pas partie, la Courte n'étant pas hypothéquée, elle n'intervient en personne  
qu'après nous. Il est vrai que le 15<sup>me</sup> a été acquies des Charges et l'Escri au  
Comité de Belgique, qui a été stadaise sous la signature de l'Empereur le 14<sup>me</sup> 1802  
mais de quel Montant cette a été acquies (Année 1802).

Quant à M. de W. son écrit, qu'il avoit des Pétitions à réaliser en Angleterre,  
il s'est beaucoup égaré de la Voie, et avoit réglé une somme de 600.000<sup>fr</sup>  
par Louis XVIII; mais étoient des négociants de France part, qui auroient  
pouvé l'argent et j'ai eu une lettre de M. de W. le 10<sup>me</sup> 1802 favorise  
l'opportunité de France, dans la quelle l'on devoit, par les sommes qu'on  
attendoit d'Angleterre, seroient employées pour approuver les faits de la République,

qui voulait l'en prendre au S. W. sous le Nom duquel toute l'affaire  
se faisait - le Roi est, qui est de W. le Roi de France à Paris, et fait  
l'agent de tous ceux qui sont avec vous par son Bureau.  
Il ressemble aux Chanoines qui attendent la Chaire ou la Prébende  
par leurs mérites.

L'essentiel paraît être Madame ! de me faire parvenir au plutôt  
possible vos lettres originales, tout retard et retard sous le prétexte  
de votre règle avec votre Prébende dans la classe des Français non hypothéqués  
ce fait tout cela de manière que cette classe ne sera pas trop nombreuse.

Je vous prie Madame ! que je regarderai comme l'engagement le plus  
heureux et le plus agréable qui me guide à venir, si je parviens à terminer  
cette affaire et votre contentement, d'ignorer d'ignorer les sentiments de son  
quelque bien attachement sans borne avec lequel j'ai l'honneur  
de vous  
Mlle de P.

